

# MÉMO

**CERFRANCE**  
HAUTES-PYRÉNÉES



## APE, SIREN, SIRET : À QUOI CORRESPONDENT CES NUMÉROS D'IDENTIFICATION ?

Vous venez de démarrer votre activité professionnelle et vous disposez à présent de plusieurs numéros d'identification comme le numéro SIREN, le numéro SIRET, le code APE, etc. À quoi correspondent ces numéros ? Quelle est leur utilité ? Ou comment les obtenir ? CERFRANCE Hautes-Pyrénées vous explique la marche en suivre.

### 1 Les numéros SIREN & SIRET

Le **numéro SIREN** (Système d'Identification du Répertoire des Entreprises) se traduit comme le **numéro unique d'identification de chaque entreprise**. Grâce à lui, il **permet d'identifier chaque entreprise auprès des administrations**.

Le **numéro SIRET** (Système d'Identification du Répertoire des Établissements) permet quant à lui, d'**identifier chaque établissement qui compose une entreprise**. Ainsi, il y a autant de n°SIRET que d'établissement dans l'entreprise. Par ailleurs, il est composé de **14 chiffres** : les **9 chiffres du numéro SIREN** + les **5 chiffres du NIC** (numéro interne de classement propre de chaque établissement).

### 2 Le code APE

Le **code APE** (Code d'Activité Principale) aussi appelé **code NAF** (Nomenclature d'activité française) permet d'**identifier la branche d'activité principale de l'entreprise** et de chacun de ses établissements.

Il a une vocation principalement statistique car il peut fournir une présomption d'exercice de l'activité correspondante au code (mais n'en est pas la preuve)

Composé de **5 caractères** (**4 chiffres et une lettre**), il est **attribué lors de l'immatriculation de l'entreprise** et au même moment que le SIREN et le SIRET.

### 3 Le registre du commerce et des sociétés (RCS)

Toutes les entreprises **ayant une activité commerciale** doivent s'inscrire au **Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)**. Le numéro RCS est composé de la mention RCS, de la ville d'immatriculation & du numéro SIREN de l'entreprise.

### 4 Le répertoire des métiers (RM)

L'immatriculation au **Répertoire des Métiers (RM)** est **obligatoire** pour les **entreprises exerçant à titre principal ou secondaire une activité artisanale**. Le numéro RM est composé de la mention RM, du numéro SIREN de l'entreprise et de chiffres désignant la CMA.

### 5 Le numéro de TVA intracommunautaire

Le **numéro de TVA intracommunautaire** est un numéro permettant d'identifier les entreprises dans leurs relations commerciales au sein de l'Union européenne.

La structure du numéro intracommunautaire est propre à chaque pays. En France, il est **composé du code FR et des 11 chiffres** (clé informatique de deux chiffres + numéro SIREN à neuf chiffres).

### 6 Comment obtenir vos numéros d'identification de votre entreprise ?

Afin d'obtenir vos numéros d'identification, le plus simple sera de les demander auprès du **Centre de Formalités des Entreprises (CFE)** dont vous **dépendez**. Ces derniers sont des guichets uniques permettant d'accomplir toutes les formalités de création d'entreprise.



Pour toutes questions relatives à ce sujet, contactez les Experts du CERFRANCE Hautes-Pyrénées pour vous accompagner dans vos démarches au 05.62.51.81.20 ou adresser un mail à [contact@65.cerfrance.fr](mailto:contact@65.cerfrance.fr)

Suivez-nous :   

Source : [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr)